LIEU :	DATE :

Droit à l'air pur

OUI, je suis favorable à l'application de l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics

Le tabagisme passif (respirer la fumée des autres) est nocif pour la santé. Le droit de respirer un air pur constitue un droit fondamental, afin de préserver la santé de tout être humain.

A photocopier, signer, faire circuler et retourner par fax ou courrier à :

Institut Bruno Comby

55 rue Victor Hugo, F-78800 Houilles, France, Fax : 09 55 29 00 22

Nom prénom	Adresse ou E-mail *	Signature

Cette pétition est organisée conjointement entre l'INSTITUT BRUNO COMBY www.comby.org et le MOUVEMENT OPTIMISTE http://www.optimi.org. Vous pouvez signer la pétition sur internet à l'adresse suivante : *http://www.comby.org/signat/sigtabfr.htm*

* Si vous indiquez votre e-mail, vous serez informé de nos activités par notre liste de diffusion. N'hésitez pas à photocopier cette feuille et à la faire circuler autour de vous aussi largement que possible. Chaque voix compte et aide à soutenir le droit à respirer un air pur !